



Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

# Rapport Annuel 2001





Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

# Rapport Annuel 2001

Une fiche bibliographique figure à la fin de l'ouvrage

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes, 2002

ISBN 92-897-0163-3

© Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2002

Pour les droits de traduction ou de reproduction, s'adresser au directeur de la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, Wyattville Road, Loughlinstown, Dublin 18, Ireland.

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail est un organe autonome de l'Union européenne, créé pour aider à l'élaboration de politiques liées aux problèmes de société et du travail. Pour tout renseignement supplémentaire, veuillez consulter le site web de la Fondation à l'adresse suivante: [www.eurofound.eu.int](http://www.eurofound.eu.int).

La Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail a été créée par le règlement (CEE) n° 1365/75 du Conseil de ministres. L'article 2 précise que:

- 1. La Fondation a pour mission de contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail par une action visant à développer et à diffuser les connaissances propres à aider cette évolution.*
- 2. Dans cette perspective, les tâches de la Fondation sont de développer et d'approfondir, à la lumière de l'expérience pratique, les réflexions sur l'amélioration du milieu de vie et des conditions de travail à moyen et à long terme et de déceler les facteurs de changement. Dans l'exécution de ces tâches, la Fondation tient compte des politiques communautaires en ces domaines et elle éclaire les institutions de la Communauté sur les objectifs et les orientations envisageables en leur transmettant notamment les connaissances scientifiques et les données techniques.*

Les dispositions de l'article 13.1 du règlement stipulent que le conseil d'administration doit adopter chaque année un rapport général sur les activités, la situation financière et les perspectives de la Fondation. Le présent rapport, qui couvre l'année 2001, a été présenté au conseil d'administration de la Fondation, qui l'a adopté lors de sa 67ème réunion le 21 mars 2002. Conformément à l'article 13.2 du règlement, le rapport est communiqué aux institutions de l'UE et au Comité économique et social.

La présente publication contient quatre des onze annexes du Rapport annuel de l'an 2001.

La version officielle du rapport peut être téléchargée sur le site web [www.eurofound.eu.int](http://www.eurofound.eu.int) de la Fondation ou à la demande du centre d'information à l'adresse suivante:

Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail  
Wyattville Road  
Loughlinstown  
Dublin 18  
Ireland  
Phone: (353 1) 2043100  
Fax: (353 1) 2826456  
E-mail: [info@eurofound.eu.int](mailto:info@eurofound.eu.int)  
**[www.eurofound.eu.int](http://www.eurofound.eu.int)**

# TABLE DES MATIÈRES

|   |    |
|---|----|
| Une porte ouverte sur l'Europe                              | 4  |
| Mise en œuvre du programme de travail quadriennal 2001-2004 | 6  |
| Se préparer au changement – conditions de travail           | 8  |
| La qualité de la vie en Europe – conditions de vie          | 11 |
| Restructuration des relations industrielles                 | 14 |
| EMCC – L'Observatoire européen du changement                | 17 |
| Informier et faciliter le débat                             | 19 |
| <br>  |    |
| Annexe 1            Budget 2001 de la Fondation             | 21 |
| Annexe 2            Conseil d'administration                | 22 |
| Annexe 3            Comité d'experts                        | 26 |
| Annexe 4            Personnel de la Fondation               | 27 |



## Une porte ouverte sur L'Europe

"Communication" et "service aux clients" ont été les mots d'ordre de la Fondation en 2001, qui marquait la première année de notre programme de travail quadriennal – un programme dans lequel nous avons indiqué notre intention de donner une nouvelle direction à notre travail afin de répondre aux besoins d'information particuliers de nos différents groupes cibles et parties prenantes. Au cours de ces 25 dernières années, la Fondation s'est attachée à bâtir une solide base d'informations, à identifier la valeur ajoutée que nous pouvions apporter à la formulation de la politique sociale européenne, à développer des outils pour aider les décideurs politiques et à créer une source de connaissances fiable et de référence dans le domaine de l'amélioration des conditions de vie et de travail.

Le programme quadriennal 2001-2004, *Analyser et anticiper les changements pour soutenir les progrès socioéconomiques*, nous a fourni une structure sur laquelle consolider et renforcer ces activités. En outre, il a marqué un nouveau départ en définissant plusieurs objectifs de communication spécifiques et nous a engagés, pour la première fois, à développer une stratégie de communication qui maintiendrait ces objectifs au premier plan de nos activités. Nous devons nous attacher à être à l'écoute de nos groupes cibles et à leur apporter les messages dont ils ont besoin, sous la forme qu'ils préfèrent et au moment où ils le souhaitent.

Ces travaux ont débuté en 2001. La première stratégie de communication cohérente de la Fondation a été développée et approuvée. Parmi ses éléments clés, on relève l'ouverture d'un bureau de liaison à Bruxelles destiné à faciliter la communication avec nos groupes cibles européens et la mise en place d'un réseau de bureaux de liaison nationaux pour en faire de même dans les États membres. Les étapes préliminaires à la réalisation de ces

éléments de la stratégie étaient bien avancées vers la fin de l'année. Ces travaux démontrent que nous faisons de plus en plus cas de la nécessité de nous rapprocher des groupes cibles et de communiquer avec les individus au sein de ces groupes. Selon nous, cette approche sera plus efficace que de supposer que leurs besoins d'informations sont homogènes et qu'ils peuvent être satisfaits dans le cadre d'une seule et même stratégie de diffusion.

Notre programme de visites dans tous les États membres, où nous avons rencontré et échangé des informations avec les représentants des ministères concernés et les partenaires sociaux, est un bon exemple de cet effort de contact direct. Un programme similaire est prévu dans les pays candidats en 2002.

Les visiteurs venus à la Fondation dans le cadre de réunions spéciales (dont le nombre a triplé en 2000), de conférences (organisées par nous ou par d'autres) ou de notre première journée portes ouvertes, ont représenté autant d'opportunités d'entrer en contact avec nos parties prenantes, point que nous détaillerons plus loin dans ce rapport.

Afin d'atteindre un plus grand nombre de personnes, nous avons renforcé notre présence sur l'internet grâce à une reconfiguration complète de nos sites web. Nous avons été satisfaits de constater les retombées positives de cette mesure avec la hausse significative du nombre de sessions utilisateurs. La première journée de la presse organisée par la Fondation le 12 mars a montré l'importance que nous attachons à la presse en tant que relais essentiel de nos messages.

En ce qui concerne les messages, 2001 a été l'année des "conditions de travail". Les résultats de la troisième enquête européenne sur les conditions de travail ont été largement diffusés

grâce à des présentations et des conférences de presse dans tous les États membres. Une conférence conjointe avec la Présidence belge a promu le thème de la qualité de l'emploi. Un "Cahier de la Fondation" traitant de la meilleure qualité de l'emploi a été préparé fin 2001 et sera publié en 2002.

Tous ces travaux ont été étayés par le renforcement de nos ressources humaines et l'utilisation optimale de notre budget (99%). En outre, pour rester fidèle à ses principes fondamentaux, selon lesquels la Fondation devait utiliser ses fonds de manière optimale pour un travail de qualité, elle a mandaté une évaluation externe de ses procédures et activités. Les résultats seront publiés au cours du premier semestre 2002 et sont, dans l'ensemble, assez positifs. Cependant, ils

**Raymond-Pierre Bodin**  
Directeur

mettent en évidence plusieurs domaines dans lesquels des améliorations pourraient être apportées, ce à quoi nous tenterons de remédier le plus tôt possible.

La Fondation a été créée pour apporter aux décideurs politiques des connaissances qui contribueront à l'amélioration des conditions de vie et de travail. Le programme de travail 2001-2004 a donné à la Fondation de nouvelles orientations en termes de stratégie, de structure et de rationalisation des thèmes afin de lui permettre de remplir son rôle de manière plus efficace. À la fin 2001, nous pensons être sur la bonne voie et espérons renforcer notre contribution à la poursuite du développement d'une Europe sociale au sein d'une Union élargie.

**Eric Verborgh**  
Directeur adjoint



# Mise en œuvre du programme de travail quadriennal 2001-2004

*"Le programme de travail quadriennal fixe le cadre stratégique de la contribution de la Fondation au processus d'amélioration des conditions de travail et de vie dans le contexte d'économies et de sociétés en pleine mutation."*

Raymond-Pierre Bodin,  
Directeur,

Eric Verborgh,  
Directeur adjoint

Le premier programme annuel de travail du nouvel et ambitieux programme quadriennal de la Fondation a été lancé au cours de l'année 2001. Le programme quadriennal 2001-2004, *Analyser et anticiper les changements pour soutenir les progrès socioéconomiques*, contient la mission de la Fondation qui consiste non seulement à analyser les tendances sociales et les nouvelles évolutions mais également à sensibiliser aux conséquences probables des changements dans les conditions de vie et de travail et dans les relations industrielles. Pour la Fondation, l'objectif le plus important du nouveau programme quadriennal a été de concentrer son travail sur trois domaines clés (les conditions de travail, les conditions de vie et les relations industrielles) alors qu'auparavant elle avait organisé ses activités autour de six thèmes. Des programmes de recherche, moins nombreux, mais plus approfondis en découleront et chaque domaine clé s'appuiera sur un outil d'analyse qui observera les changements et examinera les problèmes liés à l'agenda pour la politique sociale de l'UE au fur et à mesure de leur apparition.

Le nouveau cadre de planification implique toutes les structures de la Fondation telles que le comité d'experts, les comités consultatifs, le personnel, mais aussi les relations avec d'autres institutions et agences européennes et nationales. Au même moment, les activités commencées dans le cadre du programme 1997-2000, notamment la diffusion des résultats des recherches principales, ont été achevées.

Le programme 2001 a réorienté la Fondation vers une concentration plus efficace et visible sur les recherches stratégiques et les activités de suivi. Les thèmes identifiés pour la recherche stratégique sur les conditions de travail, les conditions de vie et les relations industrielles ont été peu nombreux,

soigneusement sélectionnés et plus proches de l'interface avec les décisions politiques.

Pendant cette première année du programme quadriennal, les activités de l'organisation se sont concentrées sur les outils d'analyse de la Fondation. Les résultats de la Troisième enquête européenne sur les conditions de travail, terminée en 2000, ont été largement diffusés pendant l'année dans les quinze États membres tandis que l'enquête a été étendue pour couvrir les conditions de travail dans les pays candidats. L'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO) a également été davantage développé au cours de l'année et une nouvelle version plus conviviale de son site web a été mise en place. Enfin, les travaux préliminaires ont débuté sur un ensemble détaillé d'indicateurs sur les conditions et la qualité de la vie dans l'Union européenne, destinés à un projet qui se réalisera en 2002-2003.

Le concept des thèmes transversaux a été introduit dans le programme quadriennal. L'idée sous-jacente est de tirer profit des connaissances et des analyses issues des recherches menées par la Fondation pendant de nombreuses années et au travers de nombreux projets, et de les regrouper dans une série de documents. Cinq thèmes transversaux ont été définis: l'emploi, l'égalité des chances, l'insertion sociale, l'utilisation du temps et la diversité. Les travaux ont commencé sur quatre thèmes et les "Cahiers de la Fondation" seront publiés en 2002.

L'objectif des "Cahiers de la Fondation" est que les travaux passés, actuels et à venir de la Fondation soient pertinents et accessibles sous une forme synthétique. Le thème de chaque document sera lié à des questions de politique sociale actuelles et permettra d'apporter une contribution opportune aux débats à l'échelle européenne.



Au cours d'un programme quadriennal, de nouvelles questions ne cessent de se poser. Par conséquent, les programmes doivent permettre de mener des activités de recherches plus expérimentales sur ces nouvelles questions. Pendant l'année 2001, des travaux concernant la société d'information et son impact sur les conditions de travail et de vie ainsi que sur les relations industrielles ont commencé.

La communication des résultats des recherches menées par la Fondation est également devenue un objectif majeur du programme de travail 2001. Voici des exemples des stratégies de communication les plus modulables et les mieux ciblées de 2001:

- série de conférences de presse dans les États membres afin de présenter les résultats de la Troisième enquête européenne sur les conditions de travail,
- programme de visites du directeur et du personnel dans les États membres,
- présence renforcée et modernisée sur le Web,
- augmentation des activités en collaboration et en commun avec d'autres institutions européennes et organismes internationaux.


L'Observatoire européen du changement (EMCC), approuvé par le sommet de Nice en décembre 2000 et soutenu par les partenaires sociaux a pris des premières mesures vers un cadre professionnel, grâce à une conférence en 2001 organisée avec la Présidence belge de l'Union européenne.

En contribuant à l'agenda pour la politique sociale européenne, la Fondation s'est réaffirmée en tant que forum de discussion en Europe. L'organisation de conférences et la coopération avec les présidences suédoise et belge de l'Union européenne, la valeur ajoutée grâce à sa structure tripartite, ainsi que le lancement d'une coopération technique plus étroite avec Eurostat et une collaboration avec le Bureau international du travail sont autant d'exemples d'une stratégie qui permet à la Fondation de répondre aisément aux changements qui surviennent dans l'Union européenne.

## Résumé du programme de travail quadriennal

- Développer et renforcer les principaux domaines d'activité: recherche et développement, débat/ discussion et information/ diffusion.
- Renforcer les principaux domaines d'expertise – conditions de travail, conditions de vie et relations industrielles.
- Mener des programmes de recherche moins nombreux et plus approfondis.
- Renforcer le rôle de lieu de débat de la Fondation afin de profiter de la valeur ajoutée que constitue sa structure tripartite afin de développer une stratégie de communication plus cohérente.
- Accroître la fiabilité, la transparence et la rentabilité de la Fondation.
- Répondre aux changements importants que connaît l'Union européenne, notamment à l'élargissement.





# Se préparer au changement – conditions de travail

Pascal Paoli et  
Damien Merllié,  
*Troisième enquête  
européenne sur les  
conditions de travail*

## Absence d'amélioration significative des conditions de travail en Europe

La faible réduction des facteurs de risque et l'absence d'amélioration des conditions globales de travail en Europe sur la période 1990-2000 démontrent le besoin d'une discussion complète sur la qualité du travail en Europe dans le climat actuel de concurrence grandissante et de l'évolution de l'emploi.

Il n'y a eu aucune amélioration notable des tendances des facteurs de risque ou des conditions globales sur les lieux de travail européens au cours de la décennie 1990-2000. Il s'agit de l'une des constatations majeures de la Troisième enquête européenne sur les conditions de travail 2000, publiée par la Fondation en 2001. Les résultats de l'enquête sur la qualité de la vie professionnelle sont extrêmement pertinents et significatifs pour tous les États membres pendant cette période de forte intégration économique et monétaire. De 1990 à 2000, il n'y a eu aucune amélioration des risques classiques sur le lieu de travail, tels que le bruit, les vibrations, les inhalations de fumées et de substances dangereuses, les températures élevées et basses, le port de charges lourdes et le travail dans des postures douloureuses ou pénibles.

L'enquête a également indiqué que le travail est de plus en plus intensif: plus de 50% des travailleurs sont soumis à des cadences de travail élevées ou à des délais rigoureux et ce pendant au moins un quart de leur temps de travail.

Il y a un lien direct entre le travail temporaire et l'exposition accrue aux risques. Les travailleurs temporaires sont plus exposés aux risques physiques ainsi qu'à une intensité et à une cadence du travail plus élevées que les travailleurs permanents.

Plus de la moitié de l'ensemble des travailleurs

de l'enquête a déclaré travailler à des cadences élevées et avec des délais rigoureux. Plus de deux travailleurs sur cinq ont déclaré qu'ils n'avaient pas assez de temps pour effectuer leur travail. Les résultats montrent que le stress et l'intensité du travail augmentent. Le travail continu est prédominant, avec plus d'un travailleur sur deux en Europe travaillant au moins un samedi par mois, un sur quatre travaillant un dimanche par mois, un sur cinq exerçant un travail posté et un peu moins d'un sur cinq travaillant au moins une nuit par mois.

Quelles sont les implications de ces résultats? L'analyse de l'enquête a débouché sur un indicateur de "durabilité" du travail. Plus d'un tiers de l'ensemble des travailleurs pensent qu'ils seraient incapables ou n'auraient pas la volonté de continuer le même travail jusqu'à leurs soixante ans. Cette tendance est particulièrement marquée dans certaines professions et emplois, tels que les conducteurs de machines et le personnel des services et les vendeurs.

Les résultats de l'enquête pour 2000 ont été analysés par rapport à ceux des première et seconde enquêtes de 1990 et 1995. L'analyse a révélé que sur la décennie, il n'y a eu aucune réduction significative des facteurs de risque ni d'amélioration dans l'ensemble des conditions de travail sur les lieux de travail européens.

L'une des principales implications politiques de la troisième enquête européenne sur les conditions de travail est que l'on doit porter une attention nouvelle à la qualité de la vie professionnelle au sein de l'Union européenne. La Fondation a poursuivi son travail dans cette direction en co-organisant une conférence importante, *Pour une meilleure qualité de l'emploi*, dans le cadre de la Présidence belge de l'Union européenne en septembre 2001. Deux cents participants ont été invités à cette

conférence et se sont réunis pour discuter de l'impact qu'ont eu les évolutions de l'organisation du travail et de la flexibilité du marché sur la qualité de l'emploi. Cette conférence a également permis la présentation d'une série d'indicateurs de la qualité du travail à un public de responsables politiques.

## Suivi de la vie professionnelle en Europe

Les résultats des entretiens menés auprès de 21,500 travailleurs dans le cadre d'enquêtes nationales sur les conditions de travail dans les quinze États membres de l'UE ont été analysés, interprétés et comparés avec des enquêtes antérieures sur les conditions de travail. Le rapport de synthèse final sur la Troisième enquête européenne sur les conditions de travail a été publié et l'enquête a été étendue aux pays candidats.

Les premiers résultats de l'extension de l'enquête sur les conditions de travail aux pays candidats sont disponibles depuis septembre 2001. Les résultats de cette enquête (fondée sur la même méthodologie que celle de l'enquête dans les États membres de l'Union européenne) nous donneront une idée des conditions de travail dans les pays candidats et renforceront le réseau international de chercheurs de la Fondation dans le domaine des conditions de travail avant l'élargissement de l'Union européenne.

La Fondation a présenté un premier cadre conceptuel d'indicateurs de la qualité du travail et de l'emploi lors d'une conférence de la Présidence belge en septembre 2001.

### Méthodologie de l'instrument de suivi

- enquête sur base de questionnaire
- échantillon représentatif de la population active (Troisième enquête européenne sur les conditions de travail: 1500 personnes interviewées dans chaque Etat membre à l'exception du Luxembourg, 500)
- entretiens en face-à-face des domiciles des personnes interrogées
- échantillonnage réalisé sur la base d'une sélection aléatoire à phases multiples appelée "cheminement aléatoire"
- pondération sur la base de l'enquête sur les forces de travail (Eurostat)

Un accord a été fixé avec le Bureau international du travail afin de réaliser un rapport conjoint sur la qualité de la vie professionnelle en Europe.

### Recherche stratégique

À partir d'une collecte systématique de données et de l'approfondissement de l'analyse, l'unité Conditions de travail a entamé une recherche stratégique dans plusieurs domaines. Un projet sur la responsabilité sociale de l'entreprise se concentre exclusivement sur les mécanismes d'évaluation des objectifs et des résultats que les entreprises ont mis en place afin de mener des politiques effectivement responsables au plan social dans le domaine des conditions de travail.

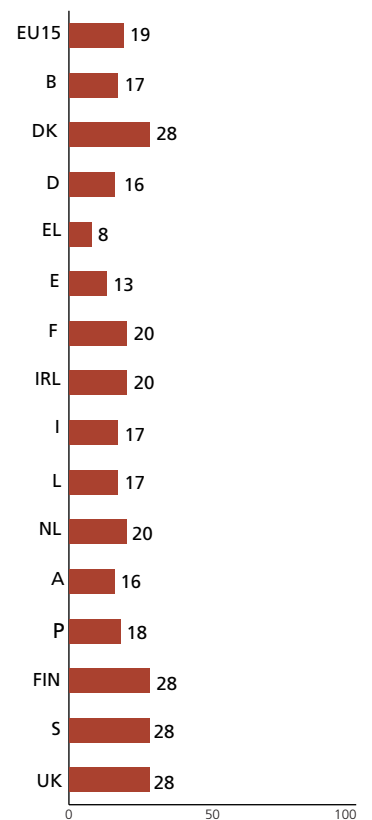
La flexibilité a constitué une question thématique prise en compte par la Fondation au cours des dernières années et une synthèse de ce travail, réalisée en 2001, fournira les bases d'un travail approfondi et notamment d'une étude sur les aménagements flexibles du temps de travail et leurs effets sur la qualité de la vie professionnelle et personnelle.

Plusieurs analyses secondaires des données recueillies lors de la Troisième enquête européenne sur les conditions de travail ont été menées pendant l'année. Celles-ci visaient à examiner plus précisément les conditions de travail dans certains secteurs (tels que le transport ou la préparation et la fourniture des repas) et du point de vue de certains sous-groupes (fondés sur le sexe, l'âge, le statut de l'emploi).

### Faits marquants en 2001 - Conditions de travail

- Des conférences de presse ont été données dans 14 pays afin de présenter les résultats de la Troisième enquête européenne sur les conditions de travail.

### POURCENTAGE DES TRAVAILLEURS DONT LE CHEF DIRECT EST UNE FEMME



Source: Troisième enquête européenne sur les conditions de travail, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2001.

### La ségrégation entre les sexes

La persistance de la ségrégation entre les sexes au travail est l'une des tendances significatives constatées dans la Troisième enquête européenne sur les conditions de travail. Les niveaux de revenus sont plus faibles pour les femmes que pour les hommes dans la même catégorie professionnelle (la vente par exemple) tandis que les femmes et hommes occupent des emplois différents (tels que dirigeant, vendeur). Les femmes ont moins de contrôle sur leur temps de travail que les hommes. Le travail à temps partiel reste un phénomène principalement féminin (les femmes ont quatre fois plus de chances d'occuper un travail à temps partiel qu'un homme). La double charge de travail qui incombe aux femmes actives demeure un aspect essentiel de leur vie. Les femmes qui occupent des emplois rémunérés sont cinq fois plus susceptibles que les hommes de faire la cuisine et les travaux ménagers à la maison, et deux fois plus susceptibles de s'occuper des enfants et de se charger de leur éducation.

- La Troisième enquête européenne sur les conditions de travail a généré des données qui donneront lieu à d'autres analyses approfondies sur les évolutions majeures telles que:
    - une étude sur les conditions de travail en Europe entre 1990 et 2000;
    - des analyses secondaires liées au statut de l'emploi, au sexe, à l'âge, aux horaires et à l'organisation du travail.
  - Les recherches sur le travail intérimaire dans l'Union européenne se sont achevées en 2001.
  - En collaboration avec le ministère belge du travail, la Fondation a organisé la conférence de la Présidence belge de l'Union européenne *Pour une meilleure*
- qualité de l'emploi* à Bruxelles les 20 et 21 septembre 2001. La conférence a proposé quatre sujets principaux liés à la qualité du travail: les horaires, la vie professionnelle et la vie privée; l'organisation et la qualité du travail; la flexibilité du marché de l'emploi et la qualité du travail; et les indicateurs de la qualité du travail.
- Plusieurs brochures concernant les préférences quant au temps de travail ont été publiées à partir de l'Enquête sur les scénarios d'emplois du futur.
  - L'unité Conditions de travail de la Fondation a proposé 56 ateliers, conférences, réunions et séminaires dans les quinze États membres, lors desquels elle a diffusé ses résultats de recherche, présidé les discussions et lancé les débats.

## Événements majeurs – Conditions de travail

### 18-19 janvier

Atelier de haut niveau sur *L'avenir du travail, de l'emploi et de la protection sociale* (Annecy). R.-P Bodin a présenté une communication intitulée "*Quelles sont les tendances émergentes dans les sociétés contemporaines et comment les interpréter?*"

### 22-24 janvier

*Work Life 2000*, conférence dans le cadre de la Présidence suédoise de l'Union européenne, (Malmö).

### 24-25 avril

Atelier *Quality at work* (Bilbao), événement de la Commission européenne; (P. Paoli).

### 20-21 septembre

Conférence *Pour une meilleure qualité de l'emploi*, (Bruxelles) co-organisée par la Fondation et la Présidence belge. P. Paoli a présenté une communication intitulée "*Indicateurs de l'emploi*".

# La qualité de la vie en Europe – conditions de vie



## Définition des normes pour des services publics de bonne qualité

Les initiatives en matière de qualité de services ont conduit à de nouvelles évolutions vers la qualité, qui ont permis d'améliorer la qualité des services, notamment pour les groupes défavorisés. Il devient de plus en plus nécessaire de mettre en place des indicateurs de qualité, des droits des usagers et des conditions de travail pouvant servir à fixer des normes. Telles sont les conclusions des résultats de recherche du programme quadriennal précédent qui ont été diffusées l'année dernière. L'amélioration de la qualité des services (notamment destinés aux groupes défavorisés tels que les personnes âgées dépendantes, les jeunes chômeurs de longue durée, les adultes ayant des difficultés d'apprentissage, et les adultes malades mentaux) a été présentée dans une publication intitulée *Qualité dans les services publics sociaux*, qui découle du programme quadriennal précédent lié aux réformes des services publics. Le rapport examine les réformes majeures et les innovations qui ont eu lieu dans les secteurs des services sociaux, de la santé, de l'éducation et de l'emploi en Europe.

Vingt-deux investigateurs sociaux ont collaboré à l'étude qui a examiné les recherches existantes et les statistiques et documents présents dans dix pays (la Belgique, l'Italie, l'Espagne, la Finlande, le Royaume-Uni, le Danemark, la France, l'Autriche, l'Allemagne et la Grèce) ainsi que les recherches supplémentaires de cinq pays (l'Irlande, la Suède, les Pays-Bas, le Luxembourg et le Portugal). Les décideurs politiques, les représentants du personnel, ainsi que les usagers et dirigeants des services ont été entendus à l'échelle locale et nationale. Au total, quatre-vingt dix-sept exemples de bonnes pratiques ont été recensés et vingt études de cas plus détaillées ont apporté une estimation plus

précise de l'impact des changements sur la qualité de la vie professionnelle et de la qualité des services aux usagers.

Selon le Dr Jane Pillinger, auteur du rapport, "la restructuration des services, l'intégration et la coordination ont profondément affecté les conditions de travail et la grande importance accordée aux services dirigés vers les usagers. Dans certains cas, l'inadaptation des ressources apportées à l'intégration a entraîné des niveaux de stress élevés et des charges de travail supplémentaires pour le personnel des services sociaux publics".

Les recherches ont permis de faire les constats suivants:

- il devient de plus en plus nécessaire de mettre en place des indicateurs de qualité, des droits des usagers et des conditions de travail pouvant servir à fixer des normes;
- les accords de service, notamment la sous-traitance de services ou les objectifs de planification des services, représentent un aspect de plus en plus courant des accords de partenariat dans la conception et la prestation des services publics sociaux en Europe;
- les changements survenus dans les modes de travail comme par exemple les groupes inter-agences et le travail en équipe sont significatifs dans les efforts pour accroître la coordination et l'intégration de services fragmentés;
- la participation des usagers ainsi que leur responsabilisation sont devenues le principal objectif de nombreuses réformes au sein des services publics sociaux;
- les initiatives en matière de qualité de services ont conduit à de nouvelles évolutions vers la qualité, qu'il s'agisse d'aménagements locaux et rudimentaires ou de systèmes formels destinés à fixer des normes;
- chez les travailleurs sociaux, le stress, les charges de travail importantes et la mauvaise

Jane Pillinger,  
*La qualité dans les services publics sociaux*

## Alessandra Cancedda, *L'emploi dans les services aux ménages*

santé ont été signalés comme problèmes significatifs liés aux réformes.

Les services sociaux publics comptent une proportion importante de femmes (qu'elles soient usagers ou prestataires de services), qui sont principalement responsables de la prestation de services d'accueil. Pour les stratégies de l'emploi, cela constituerait un défi à la croissance des emplois dans ce secteur que de rendre le travail attrayant, flexible et sûr, à la fois pour les hommes et les femmes.

### Méthodologie de l'instrument de suivi

Le contenu et la méthodologie de l'instrument de suivi de la Fondation dans le domaine des conditions de vie sont en cours d'études actuellement. L'instrument de suivi de la Fondation aura pour objectif de fournir des informations pertinentes pour alimenter le débat politique et originales aussi bien dans la collecte de données que dans la sélection des thèmes couverts. Les études spécifiques s'appuieront sur des données existantes quand ces dernières sont disponibles mais aussi très probablement sur des données propres collectées par la Fondation elle-même à travers une enquête ad-hoc.

### Suivi des conditions de vie et de la qualité de vie des citoyens européens

La Fondation a reconnu les lacunes en matière d'information des décideurs politiques et la nécessité de disposer d'un outil systématique pour le suivi des conditions de vie et de la qualité de la vie des citoyens européens. En 2001, des travaux sur le développement du cadre conceptuel d'un tel outil ont débuté. Lorsqu'il sera mis en place en 2003, cet outil jouera, pour les travaux de la Fondation sur les conditions de vie, le même rôle que celui de la Troisième enquête européenne sur les conditions de travail et de l'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO) dans les deux autres principaux domaines de la Fondation.

La première réunion du groupe de recherche s'est tenue en novembre 2001. Son travail comprend le développement d'un cadre conceptuel; l'établissement d'une base de données électronique de sources d'information; l'élaboration d'un rapport explicatif sur "la qualité de vie des Européens" analysant les

données essentielles de recherche et de suivi réunies pour la base de données; et l'identification des lacunes en matière de données en vue de lancer de nouveaux travaux qui pourraient compléter le tableau des conditions de vie en Europe.

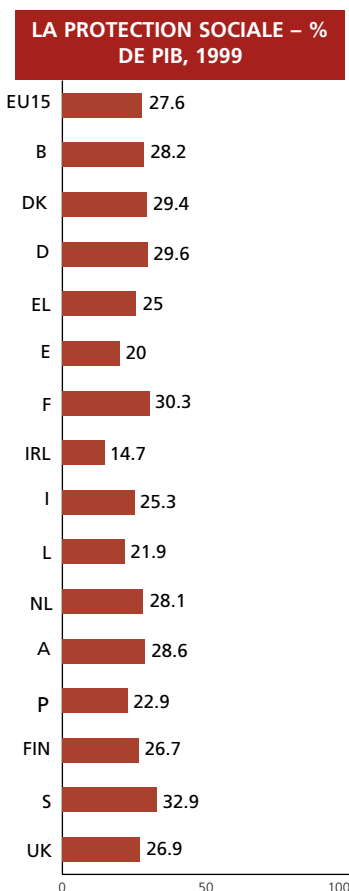
### Études de recherche stratégique

L'activation de procédures pour l'emploi et la coordination des politiques et des services sont devenues les fondements des politiques d'emploi et de protection sociale – à la fois au niveau européen et de chaque État membre. Les recherches de la Fondation sur "les approches intégrées vers des politiques actives d'aide sociale et d'emploi" ont été suivies au cours de l'année 2001 de rapports globaux de la part des quatre pays restants (l'Autriche, la Grèce, le Luxembourg et la Suède). Le rapport de synthèse européen a été préparé et sera publié début 2002.

Des études de cas précises ont commencé en 2001 dans le cadre d'une nouvelle initiative de recherche intitulée "responsabilité de l'entreprise envers la société". Les recherches sur l'engagement des entreprises envers leur environnement local et envers les communautés locales grâce à des formes de responsabilité sociale des entreprises débutent à peine en Europe. Ces travaux ont commencé à examiner les nombreuses initiatives des entreprises dans les domaines de l'environnement et du développement des communautés.

Un nouveau projet intitulé "Vers une nouvelle organisation du temps au cours de la vie professionnelle" s'appuie sur des travaux antérieurs de la Fondation concernant le temps mais développe une nouvelle perspective en ce qui concerne le temps au cours de la vie. Les évolutions des congés de formation, des interruptions de carrière et les congés parentaux font partie des différentes formes d'utilisation du temps prises en compte dans ces recherches. Elles examinent la manière dont de nouveaux aménagements du temps peuvent contribuer à améliorer l'équilibre entre vie professionnelle et vie privée, mais également la manière dont ceux-ci peuvent permettre de développer de nouveaux modes de travail, d'apprentissage et de soin au cours de la vie professionnelle. Les recherches examinent les mesures trouvées dans des politiques publiques et des négociations collectives ainsi que sur les lieux de travail.

Le domaine de la conciliation entre la vie professionnelle et la vie privée a également constitué un sujet majeur dans le rapport de la



Source: Eurostat, Statistiques en bref, 1/2002.



Fondation publié en 2001 sur l'emploi dans les services aux ménages. La garde des enfants, l'aide aux personnes âgées, les travaux ménagers, l'entretien de la maison, la préparation et la fourniture de repas sont autant de services aux ménages qui ont été examinés dans une étude comparative de huit pays menée par la Fondation et publiée en 2001. La croissance rapide de l'emploi dans les services aux ménages provient de divers facteurs tels que les évolutions de la démographie, du marché du travail ainsi que de facteurs sociaux et culturels. Ce potentiel de création d'emplois a attiré l'attention de nombreux décideurs politiques qui ont été satisfaits de cette première étude systématique européenne. Cependant, l'étude souligne la nécessité d'améliorer les conditions de travail du personnel de ces services. En 2002, la Fondation mènera plus avant son observation des problèmes de manque d'attrait des travailleurs pour le secteur des soins, secteur qui a des besoins de plus en plus grands, en particulier si l'on considère le vieillissement de la société européenne.

#### Faits marquants 2001 – Conditions de vie

- Deux rapports de synthèse européens ont été publiés ainsi que 29 rapports nationaux et deux rapports globaux et diffusés sous forme imprimée et électronique.
- Environ 100 études de cas découlant de recherches menées sur les améliorations de la prestation de services publics sociaux en Europe ont été intégrées au site web de la Fondation et pourront être consultées en ligne vers la fin 2001.
- Une présentation électronique de 10 minutes "Les itinéraires de la cohésion sociale" résumant les travaux menés au cours des deux programmes quadriennaux précédents dans les domaines de la cohésion sociale a été lancée en anglais et en français.
- L'équipe Conditions de vie de la Fondation a assisté ou organisé 45 ateliers, séminaires, conférences, réunions et discussions durant lesquels ses activités de recherche ont été commentées et développées.

### Principaux événements – Conditions de vie

#### 22 - 24 janvier

Conférence de la Présidence suédoise *Work Life 2000* (Malmö) organisée par l'Institut national de la vie du travail. R. Anderson a présenté une communication intitulée "Employment policies for an increasingly diversified work force" (les politiques d'emploi pour une population active de plus en plus diversifiée), également rapporteur.

#### 26 - 27 janvier

Séminaire *Quality: Why and How? Trends in European Social Public Services for Needy Groups* (Copenhague) organisé par l'Institut national de la recherche sociale danois. R. Anderson a présenté une communication intitulée "Social Public Services – Developments at EU Level" (Services sociaux publics – Évolutions au niveau européen).

#### 31 mai – 1er juin

Conférence *Local Employment Practices, Diversity and Mobility for Growth* (Malmö), événement de la Présidence suédoise. R. Anderson a présenté une communication intitulée "New Challenges – what will be the problems in local labour market when it comes to European employment situation?" (Nouveaux défis– quels seront les problèmes des marchés du travail locaux par rapport à la situation de l'emploi en Europe?).

#### 6 - 8 juin

Conférence de la Présidence suédoise *Meeting the Challenge of a Changing Social Europe* (Gothenburg) organisée par le European Social Network. La Fondation a animé deux ateliers sur les "Coordinated developments in services for dependent elderly people" et "Developing equal opportunities, a review of European experience" (développements coordonnés des services aux personnes âgées dépendantes et développement de l'égalité des chances, une étude de l'expérience européenne).

#### 14 - 15 juin

Séminaire *Emploi dans les services aux ménages* (Rome) organisé par la Fondation.

#### 3 - 4 septembre

Séminaire *Les futurs défis de la santé mentale en Europe* (Bruxelles) organisé par STAKES, le ministère belge de la santé publique et la Commission européenne. R. Anderson a présenté "Service developments for adults with mental health problems" (le développement des services aux adultes souffrant de problèmes mentaux).

#### 10 octobre

Seminar *Employment in Household Services: Promoting equal opportunities and social protection* (Brussels) organisé par la Fondation.



# Restructuration des relations industrielles

Erik Poutsma,  
*Recent trends in  
employee financial  
participation in the  
European Union*

A. Pendleton,  
E. Poutsma,  
J. van Ommeren,  
et C. Brewster,  
*Employee share  
ownership and profit  
sharing in the  
European Union*

## Meilleure participation des employés à la vie de leurs entreprises

La participation financière des salariés dans leur entreprise peut être considérée comme un moyen de promouvoir l'implication des salariés. Toutefois, les recherches de la Fondation suggèrent qu'il n'y a aucune corrélation systématique entre l'actionnariat des salariés et la productivité ou la rentabilité. La participation des salariés à différents types de régimes de participation aux résultats financiers de l'entreprise a acquis une importance croissante dans toute l'Union européenne, notamment dans la deuxième moitié des années 90. Au cours des années 90 en Allemagne, en Espagne, en Italie et en Irlande, les gouvernements ont appelé les partenaires sociaux à soutenir ces régimes. L'Allemagne a amélioré les réductions d'impôts pour les salariés et les employeurs, alors qu'une législation de soutien a été promulguée en Belgique. L'intérêt renouvelé observé dans les débats et les recherches a coïncidé avec la publication d'un document de travail de la Commission sur la participation financière dans les entreprises de l'Union européenne.

Deux rapports de recherche publiés par la Fondation en 2001 ont étudié les régimes de participation financière en Europe de façon très détaillée. Les recherches sont parvenues aux conclusions suivantes:

- quelque 24% des entreprises dans neuf pays étudiés, disposent de régimes d'intéressement aux bénéfices, et les taux relevés au Royaume-Uni et en France sont encore supérieurs;
- 9% à peine des établissements étudiés ont introduit des régimes d'actionnariat des salariés; 4% de ces établissements disposaient à la fois d'un régime d'intéressement aux bénéfices et d'un régime d'actionnariat des salariés;

- les entreprises disposant de régimes de participation financière à large base ont davantage tendance à communiquer des informations sur la stratégie et la situation financière de l'entreprise à leurs salariés.

La participation financière des salariés dans leur entreprise peut être considérée comme un moyen de promouvoir l'implication des salariés. On considère généralement que la participation financière est associée à une hausse de la productivité. Pourtant, les recherches de la Fondation suggèrent qu'il n'y a aucune corrélation systématique entre l'actionnariat des salariés et la productivité ou la rentabilité. Toutefois, les analyses de la Fondation indiquent que la participation financière, combinée à d'autres formes de participation des salariés, telles que la participation directe ou par représentation dans la prise de décision, accroît bel et bien la productivité.

Les études de la Fondation se sont basées sur toute une gamme de partenaires et de sources de données pour produire les rapports de recherche sur la participation financière. notamment, les mises à jour des rapports PEPPER (Promotion of Employee Participation in Profit and Enterprise Results – la promotion de la participation financière des salariés aux profits et aux résultats des entreprises), l'utilisation des données de l'enquête de la Fondation sur la participation des travailleurs dans le changement organisationnels (Employee Participation in Organisation Change - EPOC), et le soutien analytique de l'université de Nijmegen Business School aux Pays-Bas.

Une conférence d'experts organisée en collaboration avec la Commission en novembre 2001, a permis à des experts dans le domaine de discuter des résultats et que le travail de la Fondation contribue au débat européen sur ce phénomène de plus en plus important.



## Activités de suivi - Observatoire européen des relations industrielles (EIRO)

L'EIRO a poursuivi ses activités de compte rendu sur les relations industrielles dans les États membres de l'Union européenne et au-delà, dans une perspective comparative. En 2001, les principaux thèmes ont été:

- les restructurations industrielles: avec des rapports sur des entreprises telles que Marks & Spencer, Danone, Corus, Motorola, General Motors; analyse des initiatives de l'UE; études comparatives sur les aspects des relations industrielles des fusions et prises de contrôle d'entreprise et la participation des salariés et des négociations collectives dans la restructuration d'entreprise;
- Relations industrielles dans le secteur des technologies de l'information et des communications;
- Les conséquences du 11 septembre – l'EIRO a étudié les aspects des relations industrielles de la crise de l'industrie aéronautique (Aer Lingus, Sabena, Iberia, Alitalia, SAS, BA, Allemagne, etc.);
- participation des salariés – nouvelles directives de l'UE ou propositions de directives (statut de l'entreprise européenne, information et consultation nationale) réforme de la législation allemande, débat sur la participation au Royaume-Uni;
- Égalité/diversité – étude comparative sur les travailleurs handicapés: législation, négociations collectives et partenaires sociaux; rapports nationaux sur différents aspects;
- Inégalité des rémunérations entre hommes et femmes – rapports nationaux, plus mise à jour annuelle sur les questions de genre.

L'EIRO a commencé à regarder au-delà des frontières de l'Europe, en comparant la situation des relations industrielles en Europe avec celles des États-Unis et du Japon. Au cours de ces cinq années depuis la création de l'EIRO, le nombre de visites au site web - [www.eiro.eurofound.eu.int](http://www.eiro.eurofound.eu.int) - a connu une très forte augmentation avec jusqu'à 65,000 sessions utilisateur par mois en 2001.

La nature du changement, évolutions futures et prévisions sur les tendances à venir dans les domaines importants des relations industrielles étaient les thèmes de quatre études lancées par la Fondation. À partir des données EIRO existantes, trois études ont été réalisées au cours de l'année: l'apprentissage tout au long de la vie et les relations industrielles, la

## Méthodologie de l'instrument de suivi

L'Observatoire européen des relations industrielles (EIRO) est une base de données actualisée tous les mois qui est fondée sur les informations des centres nationaux EIRO de chaque pays membre de l'UE et la Norvège. La base de données comprend des actualités, des articles et des études comparatives sur les questions concernant les relations industrielles.

conciliation de la vie professionnelle et de la vie familiale et les tendances de négociation collective dans les relations industrielles.

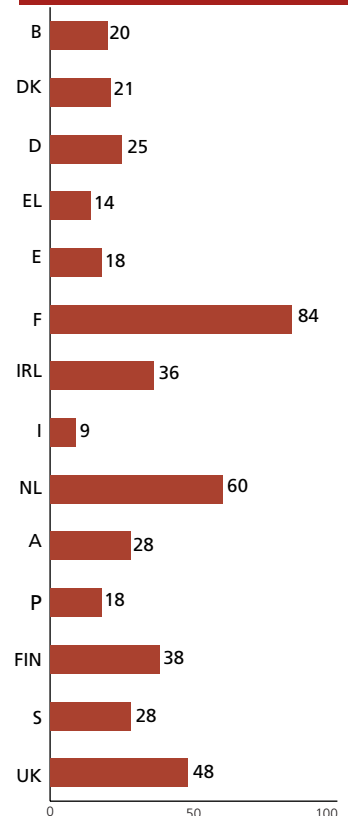
La collaboration avec la Commission européenne a également permis de préparer un rapport d'état annuel sur les relations industrielles en Europe. Le travail sur les glossaires des relations industrielles s'est poursuivi avec l'adjonction en 2001 de la version suédoise et la série sera complétée par le volume finlandais.

## Recherches stratégiques

Au-delà de la collecte et du suivi systématique des données, dans le cadre d'analyses plus approfondies, l'unité des relations industrielles a lancé des recherches stratégiques dans plusieurs domaines.

La Fondation a mené une série d'études sur les impacts de l'Union économique et monétaire (UEM) sur le secteur privé et public. Les études ont révélé que l'UEM avait un impact considérable sur les stratégies et politiques des entreprises analysées, qui à leur tour avaient des répercussions sur l'emploi, les relations industrielles et les conditions de travail dans chaque secteur. En 2001, la Fondation a entamé la troisième phase de ses recherches -

## PROPORTION D'ENTREPRISES DISPOSANT D'UNE FORMULE LARGE DE PARTICIPATION FINANCIÈRE



Source: L'actionariat des salariés dans l'UE et la participation aux bénéfices, Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail, 2001.

## Comités d'entreprise européens – rôle de négociation éventuel

La base de données sur les comités d'entreprise européens a été complétée par davantage d'informations sur les accords récents. Le rôle de négociation des comités d'entreprise européens (CoEE) est l'un de leurs domaines d'activité qui n'a bénéficié que de peu d'attention à ce jour. Les résultats de recherches récentes de la Fondation mettent en relief le fait que la négociation d'accords par les CoEE fait partie d'un phénomène en augmentation qui reste néanmoins encore limité. Les efforts de recherche ont porté sur la collecte et l'analyse des exemples de textes communs approuvés dans le cadre des CoEE. Le rapport de la Fondation intitulé *Bargaining at European level? Joint texts negotiated by European Works Councils*, (Négociations collectives au niveau européen? Textes communs négociés par les comités d'entreprise européens) fait une première tentative exploratoire pour examiner l'étendue et la nature de l'activité de négociation au sein des CoEE, en particulier dans le contexte d'une "européanisation" éventuelle des relations professionnelles au sein des entreprises multinationales, ainsi que dans celui de la vague continue de restructurations d'entreprises transnationales.

une étude sur les implications sociales de l'UEM dans le secteur public. Les résultats ont montré que le champ d'application et le rôle des États membres avaient changé en raison de leur adaptation aux critères de l'UEM. La revue bibliographique qui s'en est suivie a soumis des recommandations pour que des études supplémentaires soient menées sur l'impact de la mondialisation, l'UEM et les réformes actuelles des marchés dans l'UE.

Une approche innovante à la négociation collective dans plusieurs pays européens a été la conclusion de conventions collectives, ou "pactes pour l'emploi et la compétitivité" (PEC). Les recherches en cours de la Fondation dans ce domaine ont examiné les différentes approches adoptées par les PEC dans onze États membres de l'UE, en s'intéressant particulièrement à la signification globale des accords pour l'emploi et des politiques de négociation collective. *Negotiating collective agreements on employment and competitiveness* (la négociation de conventions collectives sur l'emploi et la compétitivité) publié en 2001, met en évidence le contenu très diversifié des conventions – couvrant les mesures innovantes

sur le temps de travail, les structures salariales et l'organisation – et les schémas prévalents dans les différents pays ou secteurs d'activité.

### Faits marquants 2001 – Relations industrielles

- Le site web de l'EIRO a attiré un nombre record de visiteurs en 2001.
- Publication de six éditions du bulletin bimestriel de l'EIRO EIRObserver, avec des rubriques, des actualités et des mises à jour, à partir de certains des rapports fournis dans la base de données EIROonline.
- Collaboration avec le Bureau international du travail, Genève, pour produire un rapport conjoint sur les évolutions des relations industrielles en Europe et dans les pays candidats 2001 (*Industrial Relations Developments in Europe and the Applicant Countries 2001*), au cours de l'année 2002.
- Le Groupe de haut niveau sur les relations du travail créé par la Commissaire Anna Diamantopoulou a demandé un certain nombre de rapports sur les changements futurs au cours de l'année 2001.

## Principaux événements – Relations industrielles

### 22 - 24 janvier

Conférence de la présidence suédoise *Work Life 2000 – Quality in Work* (Malmö). T. Kauppinen a présenté une communication intitulée "Telework – Labour Market, Health and Well-Being" (télétravail - marché du travail, santé et bien-être).

### 26 - 28 avril

Conférence *IREC 2001* (Madrid), K. O'Kelly a présenté une communication intitulée "Collective Agreement for Employment and Competitiveness". (Conventions collectives pour l'emploi et la compétitivité).

### 20 - 21 juin

Lancement de la conférence *Work Life/EU Enlargement Project* (Stockholm) organisée par le National Institute for Working Life. T. Kauppinen a présenté une communication intitulée "Europeanisation of Industrial Relations in the Global Perspective" (Européanisation des relations industrielles dans une perspective mondiale).

### 25 - 29 juin

6ème congrès européen de l'IIRA (Oslo) organisé par l'IIRA. T. Kauppinen a présenté deux communications: "Wages development before EMU" (évolution de salaire précédant la mise en place de l'UEM) et "Globalisation, the 24 hour society" (mondialisation, faire face aux défis de la société 24h/24); K. O'Kelly a présenté une communication sur le modèle social européen et son impact sur les relations industrielles ("European Social Model and its Impact on EU Industrial Relations"); S. Demetriades a présenté une communication sur le rôle des partenaires sociaux dans la formation professionnelle ("Roles of Social Partners in Vocational Training").

### 11 - 17 septembre

Conférence sur le télétravail (Helsinki) organisée par le ministère du travail et la Commission. T. Kauppinen a fait une intervention sur les prévisions concernant la société européenne de la connaissance ("European Knowledge Society Foresight").

### 25 - 26 octobre

Conférence *UEM et EURO, L'avenir des relations industrielles* (Stockholm) organisée en commun par la Fondation, NUTEK et le conseil national suédois du marché du travail.

# EMCC – L'Observatoire européen du changement



## Anticipation et suivi des changements

En suivant les moteurs du changement dans l'économie européenne, en tant que forum d'échange pour la collecte et la diffusion d'informations sur les mesures prises aux niveaux des entreprises, local, régional, national et européen, l'EMCC est conçu pour comprendre comment anticiper et gérer le changement dû aux restructurations d'entreprises.

Une des recommandations du groupe d'experts de haut niveau établi par la Commission en 1997, dans le sillage de la fermeture des usines Renault, Vilvoorde en Belgique. La recommandation du rapport Gyllenhammar a été illustrée dans l'*Agenda pour la politique sociale 2000* de la Commission et a reçu un soutien important de la part des organisations de partenaires sociaux, du Parlement européen et des États membres. Le dernier élan pour la création de l'EMCC a été donné par le Conseil européen de Nice (décembre 2000) dont les conclusions de la présidence appelaient à la création d'un observatoire européen du changement au sein de la Fondation. Suite à un travail préparatoire important, l'EMCC a été officiellement lancé à Bruxelles en octobre 2001 sous les auspices de la présidence belge.

Les principaux objectifs de l'EMCC sont de suivre les "vecteurs" de changement dans l'économie européenne et de collecter et de diffuser des informations sur les mesures prises aux niveaux des entreprises, local, régional, national et européen afin de comprendre, anticiper et gérer le changement. L'observatoire est destiné à soutenir les principaux acteurs en fournissant des données accessibles et fiables et en facilitant les échanges de points de vue, d'idées et de pratiques. Les "moteurs" du changement sont les facteurs qui ont la capacité de modifier la direction du changement d'un axe vers un autre. Dans sa

première phase, l'EMCC se concentrera sur deux "moteurs" essentiels que sont les technologies des communications et les marchés financiers internationaux.

À partir de sources d'informations existantes, fiables et précises, l'EMCC visera à fournir des instruments aux acteurs clés de la politique sociale européenne afin qu'ils puissent prendre des décisions informées sur la gestion des processus de changement.

## EMCC – l'année de lancement

Un comité de pilotage de l'Observatoire européen du changement a été établi en 2001 avec la mission d'orienter, de modérer et de façonner l'EMCC. Le comité de pilotage est un forum équilibré et représentatif composé de représentants des partenaires sociaux, de la Commission européenne, des gouvernements des États membres, d'experts, de la Fondation, et en tant que tel, il représente beaucoup des intérêts des publics cibles de la Fondation.

La publication d'une brochure d'information et la définition des éléments du premier programme de travail et des priorités pour 2001 ont marqué la phase initiale de l'EMCC. Des principes directeurs et une déclaration de mission ont été formulés pour fournir un cadre à ses activités.

*"Le changement est nécessaire. Si vous n'évoluez pas, vous risquez de disparaître. L'EMCC est un observatoire du changement et non de la restructuration économique. Sa principale mission est d'identifier les informations concernant les principaux vecteurs de changement."*

Thérèse de  
Liederkerke, UNICE

## Mandat de l'EMCC

Le mandat de l'Observatoire européen du changement découle de:

- L'agenda pour la politique sociale de la Commission européenne, 2000.
- L'opinion commune des partenaires sociaux sur l'Observatoire européen du changement, novembre 2001.
- La résolution du Parlement européen sur les conséquences sociales des restructurations, 2001.
- Les conclusions de la présidence du Conseil européen de Nice, décembre 2000.
- Les conclusions de la présidence du Conseil européen de Stockholm, mars 2001.

*"Les syndicats admettent depuis longtemps que le changement ne se limite pas aux frontières, même européennes. Pour nous, l'observatoire n'est pas une source d'information passive, mais plutôt un organisme proactif qui doit conjuguer analyse et collecte des données."*

Emiglio Gabaglio,  
CES

*"La reconnaissance de l'importance stratégique du capital humain doit orienter notre vision des changements industriels et je pense que l'observatoire aura un rôle important à jouer à cet égard."*

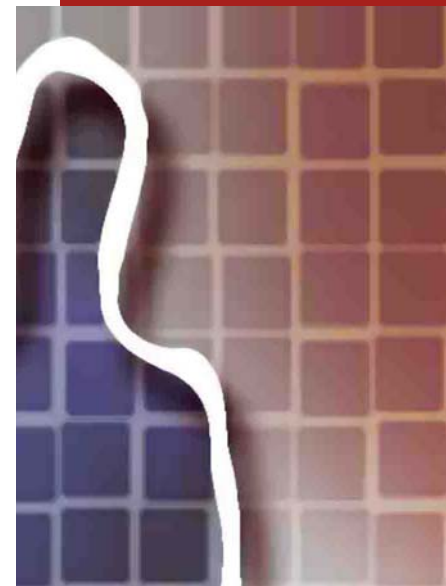
Odile Quintin,  
Directrice générale,  
Emploi et affaires  
sociales, Commission  
européenne

## Lancement de l'EMCC en 2001

Un groupe de quelque 100 experts et décideurs politiques se sont réunis pour le lancement officiel de l'EMCC, dont des ministres et des personnalités officielles de pays candidats, des gouvernements des États membres, des fonctionnaires de la Commission européenne, des partenaires sociaux, des représentants des organisations de mouvement ouvrier et les organismes publics régionaux ainsi que la direction et le personnel de la Fondation. Les experts participants représentaient beaucoup des utilisateurs potentiels de l'EMCC. La manifestation de lancement a été organisée comme une conférence de travail au cours de laquelle ont été analysés et débattus les vecteurs du changement en Europe.

Les communications et les discussions de la conférence ont été synthétisées dans le cadre d'un rapport, *Comprendre, anticiper et gérer le changement – identifier les facteurs de changement*, qui a été publié en 2002. Le rapport permettra d'orienter les activités de l'EMCC et fournira des perspectives sur le changement pour la période 2002-2004.

# Communiquer l'information et faciliter le débat



## Communication ciblée au niveau de l'UE

En 2001, l'unité information et communication a été réorganisée pour répondre aux besoins de ses groupes cibles et parties prenantes de façon plus efficace. L'unité information et communication a connu une réorganisation majeure en 2001. Une nouvelle répartition des compétences a été établie entre les affaires publiques et la gestion et la diffusion des informations, afin de mieux répondre aux besoins de nos groupes cibles et parties prenantes. Un bureau de presse a également été créé avec le recrutement d'un responsable permanent de la presse.

Ce centre d'information et les services de requêtes ont reçu et traité plus de 823 requêtes au cours de l'année.

Les agents de liaison de l'information des unités conditions de vie, conditions de travail et relations industrielles ont commencé à être intégrés aux activités de l'unité information, afin de permettre un meilleur flux d'informations et une collaboration plus étroite avec les unités de recherche.

## Programme de gestion des contenus multilingues

L'unité information et communication continue de gérer un programme important de publications multilingues. Une stratégie pour communiquer et diffuser les résultats des principaux domaines de recherche de la Fondation a été mise en place, en étroite collaboration avec les quatre unités de recherche, afin de diffuser les résultats des recherches à temps pour répondre aux demandes des publics cibles.

En 2001, 208 publications, rapports de recherche et résumés, la lettre d'information et autres brochures ont été traduites, imprimées et distribuées parmi les 15,600 bénéficiaires des

listes de diffusion de la Fondation.

Environ 9,500 pages ont été traduites dans les onze langues officielles de l'Union européenne par la section traduction de la Fondation, en collaboration avec son partenaire, le Centre de traduction de Luxembourg. Le travail en cours sur une base de données terminologique se poursuit en interne: ajout et mise à jour de termes dans toutes les langues de l'UE qui sont pertinents pour les principaux domaines de la Fondation.

Les organisations doivent régulièrement revoir la façon dont elles se présentent. En 2001, la Fondation a remodelé son logo et son image de marque afin de donner l'image d'une organisation moderne et actuelle.

## Augmentation des activités destinées à la presse

L'année dernière, la stratégie proactive en matière de presse destinée à consolider l'image de la Fondation en tant qu'organe de l'UE faisant autorité qui fournit des informations et des analyses à partir des recherches menées dans ses trois domaines clés a porté ses premiers résultats. Les efforts se poursuivent pour accroître la visibilité de la Fondation dans les médias, en nouant et en entretenant des relations avec certains journalistes de journaux d'opinion de qualité.

Au cours de l'année 2001, les activités se sont concentrées sur la présentation de la Troisième enquête européenne sur les conditions de travail lors de conférences de presse dans 14 États membres de l'UE, organisées en collaboration avec les bureaux de représentation de la Commission européenne. La couverture médiatique de ces événements a permis de faire connaître les activités de la Fondation dans les médias, presse et autres, dans toute l'Europe.



"La Fondation a pour mission de contribuer à la conception et à l'établissement de meilleures conditions de vie et de travail par une action visant à développer et à diffuser les connaissances propres à aider cette évolution"

Article 2 du règlement du Conseil (CEE) n° 1365/75

La Fondation continue de collaborer avec les présidences de l'Union européenne pour participer et co-organiser des manifestations qui contribueront à sensibiliser sur le travail de la Fondation. En 2001, deux conférences de haut niveau ont été organisées en collaboration avec la présidence belge de l'Union européenne. La conférence *Pour une meilleure qualité de l'emploi* s'est déroulée à Bruxelles, Belgique les 20 et 21 septembre, avec la participation de 200 personnalités et décideurs politiques clés. La conférence a abordé des questions relatives à la qualité de l'emploi en préparation de la future décision sur l'Europe sociale et les conclusions ont été transmises au Conseil européen de Laeken des 14 et 15 décembre.

Le 23 octobre, la conférence intitulée *Comprendre, anticiper et gérer le changement: identifier les facteurs de changement* a réuni 100 participants pour le lancement de l'Observatoire européen du changement (EMCC) de la Fondation au Palais d'Egmont à Bruxelles, Belgique.

#### Meilleure exploitation de l'internet

Le contenu et la structure du site web de la Fondation [www.eurofound.eu.int](http://www.eurofound.eu.int) ont été renforcés avec l'adjonction des résultats des recherches. Un éditeur web a été chargé d'assurer la mise à jour régulière des informations. Presque 700 des plus récentes publications de la Fondation ont été mises à disposition gratuitement en ligne. Le site web EIROnline (Observatoire européen des relations industrielles) a également connu une refonte, afin que les informations soient plus facilement accessibles pour ses utilisateurs.

Suite à la restructuration des sites web, le nombre de sessions utilisateurs a triplé (de 43,000 par mois à 100,000) pour chacun des deux derniers mois de l'année.

Les travaux préparatifs au nouvel hébergement des sites web de la Fondation ont débuté en 2001 afin qu'ils soient "sous le même toit", ou en termes plus techniques, sous le même nom de domaine que les autres organisations de l'UE. Le nouveau nom de domaine ".eu.int" permettra d'identifier la Fondation comme un organe de l'UE et prendra effet au premier trimestre 2002.

#### Faits marquants 2001

- Un système de gestion de contenu a été mis à disposition pour la gestion interne des flux de production
- Dix éditions de la lettre d'information de la Fondation, *Communiqué*, ont été publiées en anglais et en français.
- La journée portes ouvertes de la Fondation, inaugurée par le vice premier ministre irlandais (Tánaiste) Mary Harney TD le 16 mai 2001, a attiré quelque 450 visiteurs.
- Plus de 650 visiteurs sont venus à la Fondation au cours de l'année dans le cadre de visites organisées.
- Une brochure et une présentation électronique personnalisée ont été élaborées et mises à disposition.
- La Fondation a organisé une journée de la presse, le 12 mars et a invité des journalistes spécialistes des affaires sociales des principaux journaux d'opinion.

# Annexe 1

## Budget 2001 de la Fondation



### RÉSUMÉ

|                          |     |
|--------------------------|-----|
| Recherche                | 47% |
| Information et Diffusion | 29% |
| Traduction               | 10% |
| Administration           | 14% |

### ANALYSE

#### ACTIVITÉ

|                              | Recherche        |           | Information et Diffusion |           | Traduction       |           | Administration   |           | Total             |            |
|------------------------------|------------------|-----------|--------------------------|-----------|------------------|-----------|------------------|-----------|-------------------|------------|
| FRAIS                        |                  | %         |                          | %         |                  | %         |                  | %         |                   | %          |
| Personnel                    | 3 192 627        | 41        | 2 068 835                | 27        | 752 963          | 10        | 1 758 417        | 23        | 7 772 842         | 51         |
| Fonctionnement Administratif | 404 748          | 37        | 276 469                  | 25        | 95 701           | 9         | 322 080          | 29        | 1 098 998         | 7          |
| Dépenses Operationelles      | 3 469 802        | 55        | 2 042 972                | 33        | 765 000          | 12        | 0                | 0         | 6 277 774         | 42         |
| <b>TOTAL</b>                 | <b>7 067 177</b> | <b>47</b> | <b>4 388 276</b>         | <b>29</b> | <b>1 613 664</b> | <b>10</b> | <b>2 080 497</b> | <b>14</b> | <b>15 149 614</b> | <b>100</b> |

### PERSONNEL

#### POSTES POURVUS

|              | Recherche | Information et Diffusion | Traduction | Administration | Total     |
|--------------|-----------|--------------------------|------------|----------------|-----------|
| Grade A      | 15        | 6                        | 5          | 3              | 29        |
| Grade B      | 4         | 5                        | 0          | 6              | 15        |
| Grade C      | 9         | 11                       | 3          | 9              | 32        |
| Grade D      | 0         | 0                        | 0          | 1              | 1         |
| <b>TOTAL</b> | <b>28</b> | <b>22</b>                | <b>8</b>   | <b>19</b>      | <b>77</b> |

Dépenses sur la base des activités principales en euros.





## Annexe 2

# Conseil d'administration (au 31 décembre 2001)

### MEMBRES DU BUREAU

#### Groupe des gouvernements

*Président du Conseil*

Marc BOISNEL

Ministère du Travail, du Dialogue Social et de la Participation

Kees J. VOS (Suppléant)

Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid

#### Groupe des employeurs

*Vice-président du Conseil*

Jan Willem VAN DEN BRAAK

Vereniging VNO-NCW

#### Groupe des travailleurs

*Vice-président du Conseil*

Marjaana VALKONEN

SAK

#### Commission Européenne

*Vice-président du Conseil*

Bernhard JANSEN

Direction générale Emploi et affaires sociales

### REPRESENTANTS DE LA COMMISSION EUROPEENNE

#### Membres

Yiva TIVEUS

Direction générale Environment

Andrew SORS

Direction générale Recherche

#### Suppléants

Jackie MORIN

Direction générale Emploi et affaires sociales

Klaus SCHNUER

Direction générale Environnement

Ronan O'BRIEN

Direction générale Recherche

## COORDONNATEURS

### Groupe des employeurs

#### **Membre**

Natascha WALTKE  
Union des Confédérations de l'Industrie et des Employeurs d'Europe (UNICE)

#### **Suppléant**

Bernard LE MARCHAND  
Fédération Européenne des Moyennes et Grandes Entreprises (FEMGED)

### Groupe des travailleurs

#### **Membre**

Jean LAPEYRE  
CES

#### **Suppléant**

Roger SJØSTRAND  
CES



# Conseil d'administration (au 31 décembre 2001)

| Pays             | Représentants des gouvernements nationaux                                     |   | Représentants des organisations d'employeurs                          |  | Représentants des organisations de travailleurs                            |  |
|------------------|---|---|---|--|--|--|
|                  | Membre  | Suppléant   | Membre  | Suppléant  | Membre   | Suppléant  |
| <b>Allemagne</b> | W. KOBERSKI<br>Bundesministerium für Arbeit und Sozialordnung                 | S. RÖSELER<br>Bundesministerium für Arbeit und Sozialordnung        | B. DORN<br>Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände        | R. HORNUNG-DRAUS<br>Bundesvereinigung der Deutschen Arbeitgeberverbände          | D. POUIGIN<br>Deutscher Gewerkschaftsbund                                  | R. DOMBRE<br>Deutscher Gewerkschaftsbund                             |
| <b>Autriche</b>  | A. SCHALLER<br>Bundesministerium für soziale Sicherheit und Generationen      | B. STIMMER<br>Bundesministerium für Arbeit, Gesundheit und Soziales | H. BRAUNER<br>Industriellen-Vereinigung                               | C. PARAK<br>Verband der Öffentlichen Wirtschaft und Gemeinwirtschaft Österreichs | R. CZESKLEBA<br>ÖGB  |  |
| <b>Belgique</b>  | M. DE GOLS<br>Ministère de l'emploi et du travail                             | L. VAN HAMME<br>Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid             | R. WAEYAERT<br>UNIZO<br>Belgian Organisation for SMEs                 | A de KOSTER<br>FEB-VBO<br>Fédération des entreprises de Belgique                 | H. FONCK<br>ACV – Dienst Onderneming                                       |  |
| <b>Danemark</b>  | P. NEDERGAARD<br>Arbejdsministeriet   | K. TAASBY<br>Ministry of Labour                                     | H. BENNICKE<br>Confederation of Danish Employers                      | P. LAURENTS<br>SALA  | A. BENDIXEN<br>Salaried Employees & Civil Servants Council                 | J.T. RASMUSSEN<br>LO Danmark   |
| <b>Espagne</b>   | C. GALACHE<br>MATABUENA<br>Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales           | C. BRIONES GONZALEZ<br>Ministerio de Trabajo y Asuntos Sociales     | M.A. ASENJO DORADO<br>Confederación Nacional de la Construcción (CNC) | R. ESCOLAR POLO<br>SEPI  | R. MORILLO<br>CC.OO  | I. SAGARNA ODRIOZOLA<br>Solidaridad de Trabajadores Vascos (ELAVSTV) |
| <b>Finlande</b>  | M. SALMENPERÄ<br>Ministry of Labour   | T. ALASOINI<br>Ministry of Labour                                   | T. SAUKKONEN<br>Confederation of Finnish Industry & Employers         | M. VIRTANEN<br>Employers' Confederation of Service Industries                    | M. VALKONEN<br>SAK   | L. KURKI<br>STTK   |
| <b>France</b>    | M. BOISNEL<br>Ministère du travail, du dialogue social et de la participation | R. MOUNIER-VEHIER<br>Ministère de l'emploi et de la solidarité      | M. DAMEZ FONTAINE<br>EDF  | E. JULIEN<br>MEDEF   | J.-P. PEULET<br>CFDT   | M. DECAYEUX<br>CGT-FO  |
| <b>Grèce</b>     | D. TANGAS<br>Ministry of Labour   | M. MYLONAS<br>Ministry of Labour and social security                | E. TSOUUMANI-SPENTZA<br>Federation of Greek Industries                | E. TSAMOUSOPOULOS<br>Federation of Greek Industries                              | S. LEMOS<br>INE/GSEE   | D. MOSCHOIANNIS<br>GSEE  |
| <b>Irlande</b>   | W. JESTIN<br>Department of Enterprise, Trade and Employment                   | J KELLEHER<br>Department of Environment and Local Government        | D. KILLEN<br>Smurfit Ireland  | M. GAVIN<br>Irish Business and Employers Confederation (IBEC)                    | R CALLENDER<br>Services Industrial, Professional & Technical Union (SIPTU) | L. BERNEY<br>Irish Congress of Trade Unions (ICTU)                   |

## Conseil d'administration (au 31 décembre 2001)

| Représentants des gouvernements nationaux |   | Représentants des organisations d'employeurs                      |  | Représentants des organisations de travailleurs                           |  |   |
|---|---|---|--|---|--|---|
| Pays                                      | Membre  | Suppléant   | Membre   | Suppléant   | Membre   | Suppléant   |
| <b>Italie</b>                             | M.T. FERRARO<br>Ministero del Lavoro e della previdenza sociale                             | M. TIRABOSCHI<br>Università degli Studi di Modena e Reggio Emilia | C. TERRANELO<br>Confindustria                                    | S ROSSI<br>Confindustria  | G. MALASPINA<br>CGIL                             | A. MASETTI<br>UIL   |
| <b>Luxembourg</b>                         | N. WELTER<br>Ministère du travail et de l'emploi  | P. WEBER<br>Inspection du travail et des mines                    | N. WELSCH<br>Société nationale des chemins de fer luxembourgeois | G. SANTER<br>Fédération des industriels luxembourgeois-FEDIL              | R. PIZZAFERRI<br>Onoflânge Gewerkschaftsbond     | N. HOFFMANN<br>Lëtzebuenger Chrëschtleche Gewerkschafts-Bond(LCGGB) |
| <b>Pays-Bas</b>                           | C.J. VOS<br>Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid                                 | M. BLOMSMA<br>Ministerie van Sociale Zaken en Werkgelegenheid     | W. VAN DEN BRAAK<br>Vereiniging VNO-NCW                          | G.A.M. VAN DER GRIND<br>Dutch organisation for Agriculture & Horticulture | W. SPRENGER<br>Federatie Nederlandse Vakbeweging | A. WOLTMEEJER<br>Christelijk Nationaal Vakverbond (CNV)             |
| <b>Portugal</b>                           | J BRITO XAVIER<br>Instituto de Desenvolvimento e Inspeção das Condições de Trabalho (IDICT) | F. SANTIAGO<br>Ministério do Ambiente                             | A. COSTA ARTUR<br>CECOA  | L. A. GARCIA FERRERO<br>MORALES<br>Associação Industrial Portuguesa       | J. de DEUS GOMES PIRES<br>UGT Portugal           | J. DIONISIO<br>CGTP   |
| <b>Royaume-Uni</b>                        | G. CLARK<br>Department for Work and Pensions  | A.R. MARTIN<br>Department for Work and Pensions                   | S. BLAKE<br>Confederation of British Industry (CBI)              | D. JOHNSON<br>Confederation of British Industry (CBI)                     | D. FEICKERT<br>Trade Union Congress (TUC)        | R. EXELL<br>Trade Union Congress (TUC)                              |
| <b>Suède</b>                              | I. OHLSSON<br>National Institute for Working Life   | G. MALMBORG<br>Ministry for Social Affairs                        | M-L. THORSÉN LIND<br>Confederation of Swedish Enterprises        | E. JANNERFELDT<br>Confederation of Swedish Enterprises                    | S. BERGSTRÖM<br>LO-S                             | M. ESSEMYR<br>Swedish Confederation of Professional Employees (TCO) |

## Représentants des pays EEE-ABLE présents en tant qu'observateurs

| Gouvernements   | Employeurs  | Travailleurs   |
|---|---|--|
| Marlene ELSENSOHN<br>Office of National Economy                       | Kristian SKJØLAAS<br>Confederation of Norwegian Business and Industry | Antony KALLEVIG<br>Norwegian Confederation of Trade Unions |
| Uwe FISCHER<br>Arbeitsvermittlung Liechtensteinische Landesverwaltung |   |  |



## Annexe 3

### Le comité d'experts (au 31 décembre 2001)

#### Allemagne

Norbert Altmann  
Institut für Sozialwissenschaftliche  
Forschung e.V.

#### Autriche

Michaela Moritz  
Österreichisches Bundesinstitut für  
Gesundheitswesen (ÖBG)

#### Belgique

Marc Heselmans  
Ministerie van Tewerkstelling en Arbeid

#### Danemark

Anders Rosdahl  
Socialforskningsinstituttet

#### Espagne

Carmen Ortega Jiménez  
Dirección General de Acción Social,  
del Menor y de la Familia

#### Finlande

Jouko Nätti  
University of Jyväskylä

#### France

Françoise Piotet  
Université de Paris I-Panthéon Sorbonne

#### Grèce

Christina Theochari - Vice-président  
Athens Labour Centre

#### Irlande

Deirdre Carroll  
Department of Social, Community and Family  
Affairs

#### Italie

Silvana Sciarra  
Università Europea di Firenze

#### Luxembourg

Jean-Paul Demuth  
Association d'assurance contre les  
accidents, section industrielle

#### Pays-Bas

Fred Huijgen  
University of Nijmegen  
Department of Business Administration

#### Portugal

António Casimiro Ferreira  
Colégio de S. Jerónimo

#### Royaume- Uni

Pas de nomination encore

#### Suède

Bengt Furåker  
University of Göteborg

#### Observateur:

#### Norvège

Tore Nilssen  
SINTEF IFIM

# Annexe 4

## Personnel de la Fondation (au 31 décembre 2001)

### DIRECTION

Raymond-Pierre Bodin, Directeur  
Eric Verborgh, Directeur adjoint  
Wendy Ó Conghaile, Conseillère à la direction  
Barry O'Shea, Conseiller à la direction \*\*  
Michael Wimmer, Conseiller à la direction \*  
Catherine Cerf  
Cécile Deneys  
Annick Menzies

### ADMINISTRATION ET FINANCES

Terry Sheehan, Chef de section  
Linda Byrne  
Michael Cosgrave  
Jennifer Corcoran (T)  
Frances Doyle (T)  
Kay Flynn (T)  
Saïd El Aroussi  
Elisabeth Gouilleux-Cahill  
Jim Halpenny  
Jackie Hayes (T)  
Sarah Hayes  
Ewan Hogan  
Ailish Kelly (T)  
Dolores McCarthy  
Mary McNeice  
Brian Moore  
Louise Shanley  
Sally Anne Sloan  
Justin Smith (T)  
Elizabeth Wade (T)

### INFORMATION ET COMMUNICATION

Elisabeth Lagerlöf, Chef de section  
Antonella Pirami  
Måns Mårtensson, Attaché de presse

### Gestion du contenu et de la diffusion

Mattanja de Boer, chargée de programme  
Fiona Murray, Administratrice web  
Gabriele Felsterl  
Martin Flynn  
Sean Griffin  
Philip Ireland  
Niall McNamara (T)  
Chrysanthe Moschonaki  
David Pritchard (T)  
Hilary O'Donoghue  
Colm O'Neill  
Marie O'Meara  
Barbara Schmidt  
Karin Teeuwen  
Jan Vandamme

### Affaires publiques

Brid Nolan, chargée de programme  
Bénédicte Chaidron (T)  
Roseanna Creamer  
Doris Hirschfeld  
Dolores Whelan (T)

### Service linguistique

Maria Barreiro, chargée de programme  
Cristina Frawley  
Brigitte Mariacher  
Jacques Prieu  
Evangelos Psaroudakis  
Maria Santos

(T) = Personnel temporaire

\* Expert national détaché

\*\* En détachement de la DG INFSO



## RESSOURCES HUMAINES

Raymond Comerford, Chef de section  
Heather Brown  
Aoife Caomhánach  
Melina Fenelon (T)

## APPUI OPÉRATIONNEL

Eberhard Köhler, Chef de section  
Charlotte Kjaer Andersen  
Martine Deasy  
Hanne Hansen  
Patricia Kingston  
Ann McDonald

## RECHERCHE

### Relations industrielles

Stavroula Demetriades, coordonnatrice  
Maria Byrne (T)  
Camilla Galli da Bino  
Timo Kauppinen  
Kevin O'Kelly (T)  
Sylvaine Recorbet  
Ioanna Rossi (T)  
Christian Welz  
Victoria Rahm (T)

## Conditions de vie

Rob Anderson, coordonnateur  
Javier Bernier (T)  
Philippe Bronchain  
Sarah Farrell  
Inma Kinsella  
Hubert Krieger  
Henrik Litske  
Teresa Renehan

## Conditions de travail

Pascal Paoli, coordonnateur  
Christine Gollin  
Judy McAuley (T)  
Sophia MacGoris  
Leontine Mastenbroek  
Jean-Michel Miller  
Agnès Parent-Thirion  
Ola Persson\*  
Sabrina Tesoka

## Observatoire européen du changement (EMCC)

Barbara Gerstenberger  
Sylvie Seigné-Monks (T)  
Janet Smith

(T) = Personnel temporaire

\* Expert national détaché

\*\* En détachement de la DG INFSO



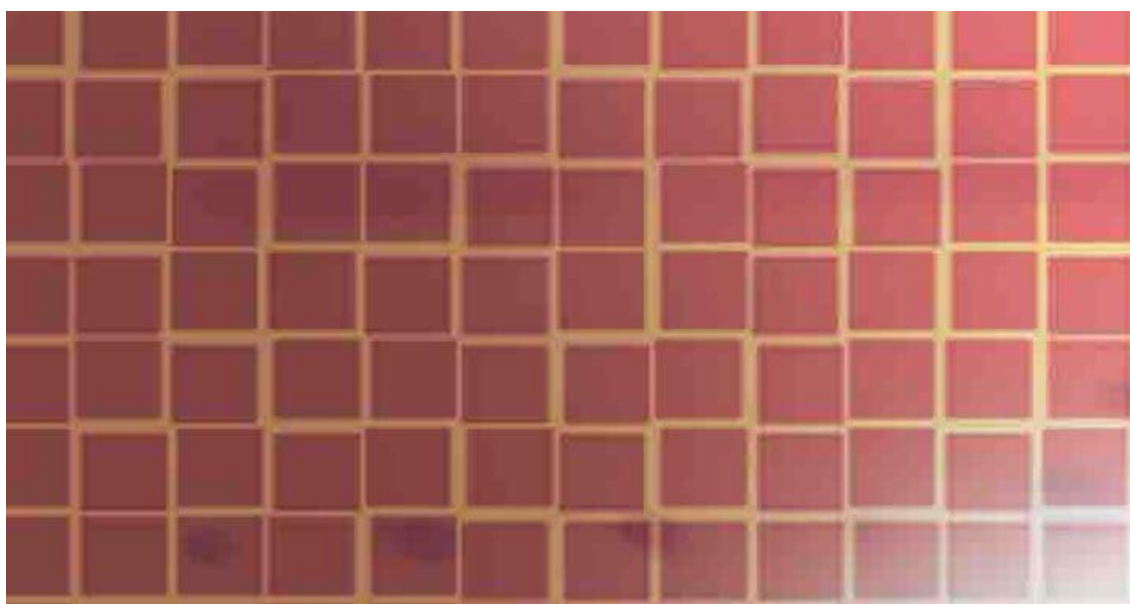
Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail

Rapport Annuel 2001

Luxembourg: Office des publications officielles des Communautés européennes

2002 - 32pp. - 21 x 29.7 cm

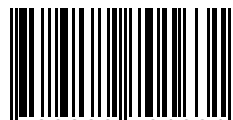
ISBN 92-897-0163-3



OFFICE DES PUBLICATIONS OFFICIELLES  
DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

L-2985 Luxembourg

ISBN 92-897-0163-3



9 789289 701631